

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE BARDOS

PYRENEES ATLANTIQUES

ANNULE ET REMPLACE
SEANCE DU 08 JUIN 2021

OBJET : APPEL A PROJET MELUSINE

L'an deux mille vingt-et-un, et le huit juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de cinéma, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON- CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES : DELAGE Véronique

La Maire expose que dans le cadre de sa politique de développement de l'attractivité territoriale, le Département des Pyrénées-Atlantiques a lancé l'appel à projets « MELUSINE » (Mémoire des Lieux d'Usage Sociétaux et d'Identité Notoires et Emotionnels). Il a pour objectifs principaux de :

- soutenir la restauration et la valorisation des patrimoines des Pyrénées-Atlantiques, dans leur diversité ;
- sensibiliser les citoyens à la préservation du PPNP, élément du cadre de vie et support des mémoires collectives ;
- contribuer au maintien des métiers et savoir-faire locaux ;
- participer à la préservation du paysage, du cadre de vie et de la biodiversité ;
- faire de nos patrimoines des leviers pour nos territoires ;
- encourager les dynamiques de médiation et l'appropriation de ces patrimoines par le plus grand nombre ;
- associer les habitants au financement des projets de restauration, par l'intermédiaire de la plateforme de financement participatif de la Fondation du Patrimoine.

La Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a engagé en 2015 une opération d'inventaire de son petit patrimoine non protégé (PPNP), dans un objectif ultérieur de sauvegarde et de valorisation. Cet inventaire s'était dans un premier temps orienté vers le patrimoine hydraulique, en lien avec les différentes activités développées grâce à l'eau : moulins, lavoirs, fontaines, forges, tuilleries etc. Une trentaine de lieux dépositaires de ces objets, pour la quasi-totalité privés, avaient ainsi été répertoriés, dans des états d'entretien et de conservation très variables. Parallèlement, deux études complémentaires avaient été réalisées afin de proposer à la commune des perspectives de valorisation :

- une note d'opportunité de l'Atelier du Bâti ancien ;
- une fiche-conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Ces différents travaux ont ainsi conduit la commune à acquérir en 2016 le lavoir de la propriété d'Etxebeheiti, situé sur la parcelle cadastrée section ZV-177, riche de son histoire et de son patrimoine. La Maire précise en effet que, historiquement, cette maison fut, à la fin du 18ème siècle, propriété de Pierre DAMESTOY, notaire royal à Bardos de 1741 à 1774 et syndic général du Biltzar du Labourd de 1770 à 1777. C'est dans cette même maison que le capitaine de douane et écrivain Jean-Baptiste DUVOISIN se retira de 1859 à 1864 afin de traduire intégralement la Bible en basque. Elle complète sur l'aspect patrimonial, en expliquant que la propriété d'Etxebeheiti comprenait, en plus de la maison de maître située sur le Bürgain, des métairies (Borde Etxebeheiti, Etxebeheitipe, Oihenarte...), une borde à usage agricole (Borde Etxebeheiti), un bétier hydraulique et le lavoir acquis donc par la commune.

La Maire précise le contexte géographique et patrimonial du lavoir situé en bordure d'un Chemin communal de Bailea, au quartier la Sarrade, à proximité de la route départementale 936 dite Route de Bayonne. Actuellement composé d'un bassin de lavage et de deux pierres à laver, ce dernier est alimenté par une source captée qui jaillit à l'intérieur même du bassin grâce à une fontaine maçonnée. Le trop-plein d'eau du lavoir s'écoule directement dans le ruisseau d'Artigue désigné localement sous le nom de Bardolle (code SANDRE Q8330500), lequel se jette dans la rivière Aran à proximité de La Bastide-Clairence et Urt. Elle précise que à quelques mètres en contrebas se trouve également le bétier hydraulique qui permettait l'acheminement de l'eau à Etxebeheiti depuis la Bardolle, via un système de canalisations enterrées.

La commune étant désormais propriétaire du lavoir de ladite maison, la Maire, souigne l'intérêt sa réhabilitation afin de sauvegarder un élément du petit patrimoine du village, et de le valoriser auprès de la population d'autant plus qu'il représente un point d'intérêt d'un itinéraire de balade pédestre (Circuit 6 = Miremont) et qu'il se situe à proximité d'une ferme valorisant sa production de lait en glaces à la ferme.

La Maire expose le projet de la commune autour de cet ensemble de lavoir/fontaine et du bâlier :

- réhabiliter le lavoir et sa fontaine ;
- déconstruire la bâisse en pierres abritant le bâlier hydraulique et reconstruction à proximité du lavoir.
- s'inscrire dans une démarche de financement participatif aidé de la Fondation du Patrimoine pour intéresser les citoyens ;
- sensibiliser les habitants à la sauvegarde du petit patrimoine, tant public que privé, à travers des journées citoyennes d'entretien du petit patrimoine communal mais aussi des communications dédiées sur le site web de la commune et ses réseaux sociaux ;
- transmettre aux habitants les richesses et spécificités des activités et savoir-faire d'autan, particulièrement liés à l'eau, à travers une signalétique pédagogique in situ ;
- contribuer à la préservation des paysages spécifiques au patrimoine hydraulique dans le respect du cycle de l'eau et de la biodiversité endémique ;
- définir les éléments de petit patrimoine comme des points d'intérêt des itinéraires de balades pédestres de la commune avec une mise en valeur sur les supports déclinés ;
- participer aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) en juin et aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP) en septembre ;
- élaborer avec les établissements scolaires de la commune des visites afin de transmettre aux élèves l'importance de la sauvegarde du petit patrimoine.

Au vu de cette démarche de préservation et de valorisation du petit patrimoine communal, la Maire propose de répondre à l'appel à projet MELUSINE et en présente le plan de financement.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de réhabiliter le lavoir dit d'Etxebeheiti, de déplacer le bâlier et de reconstruire son abri ;

ADOpte le plan de financement comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
Travaux	25 300,00 €	Subvention DEPARTEMENT (MELUSINE 30%)	10 257,00 €
Fourniture pierre de Bidache	5 400,00 €	Financement participatif	5 000,00 €
Panneau pédagogique	990,00 €	Bonification DEPARTEMENT	5 000,00 €
Petit équipement bénévoles	1 000,00 €	Autofinancement	13 933,00 €
Accompagnement à la conception & à la réalisation par l'Atelier du Bâti ancien	1 500,00 €		
TOTAL	34 190,00 €	TOTAL	34 190,00 €

CHARGE la Maire de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au titre de l'appel à projet MELUSINE

La Maire,
 Maïder BEHOTEGUY

